



4 juin 2018

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 4 juin 2018 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence du maire suppléant, Gérard Tremblay, et des conseillères et conseillers Céline Bourbeau, Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Cathy Varnier, ainsi que du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 4 juin 2018 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mai 2018
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1. Mme France Leblanc et Mme Mylène Lapointe – Incident rue Bridge
 - 4.2. M. Patrick Lavigne – Centre de réparation mécanique
5. Service récréatif – M. François Séguin
 - 5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 mai 2018
 - 5.2. Centre d'interprétation de l'ardoise – Prêt d'un véhicule touristique – Entente de service
6. Urbanisme
 - 6.1. Rapport des permis émis du 1^{er} au 31 mai 2018
 - 6.2. Règlement no. 245 modifiant le règlement de zonage no. 108 concernant l'entreposage intérieur de nature commerciale dans la zone C-3 – Adoption
 - 6.3. Règlement de concordance no. 247 modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 107 relatif à l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland - Adoption
 - 6.4. Règlement no. 248 modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construire no. 112 relatif au développement industriel dans la zone I-4 - Avis de motion
 - 6.5. Restaurant La vieille gare – Spectacles extérieurs – Demande d'autorisation
7. Gestion et administration
 - 7.1. Administration – Direction générale
 - 7.1.1. Service d'inspection des assureurs incendie – Révision de classement de la protection publique incendie aux fins d'assurance du SIAI
 - 7.1.2. Papeterie Richmond inc. – Ameublement salle des délibérations - Proposition
8. Police, incendies et sécurité civile
 - 8.1. Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François – Constats d'infractions émis au 2018-03-31 en vertu des règlements municipaux – Comparatif entre 2017 et 2018
9. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 9.1. Chambre de commerce de la région de Richmond – Wolfe BBQ Fest – Demande d'aide technique
 - 9.2. Table de concertation pour les aînés de la MRC du Val-Saint-François – Calendrier-bottin 2019 – Offre de publicité



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

- 9.3. Tourisme Cantons-de-l'Est – Colloque régional « Bâtir ensemble notre région » - Invitation
 - 9.4. Cercle de fermières de Richmond – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Demande d'appui
 - 9.5. Comité de l'Expo des jeunes de Richmond Youth Fair - Expo des jeunes – Demande d'aide financière
 - 9.6. Association du hockey mineur – Achat de séparateurs de glace – Demande d'aide financière
10. Correspondances diverses
- 10.1. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Départ à la retraite de M. Pierre Poulin
11. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
12. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
13. Affaires nouvelles
14. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2018-06-04-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-06-04-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mai 2018

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mai 2018 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

4.1. Mme France Leblanc et Mme Mylène Lapointe – Incident rue Bridge

Mme France Leblanc fait part d'un incident qui s'est produit dans la nuit du 2 au 3 juin alors qu'un véhicule circulant sur la rue Bridge a heurté une résidence. Elle déplore la vitesse ainsi que le non-respect des arrêts sur cette rue de même que le sentiment d'insécurité des résidents. Le maire lui mentionne qu'il va prendre l'information nécessaire puisqu'il n'était pas au courant de cet incident.



Mme Mylène Lapointe fait référence au même sujet que Mme Leblanc en précisant que c'est chez elle que l'automobile a percuté le balcon au milieu de la nuit réveillant toute la maisonnée et causant un stress énorme. Elle mentionne également que plusieurs enfants et personnes âgées vivent sur la rue Bridge et l'Avenue de Melbourne et déplore que la vitesse excessive rend les déplacements risqués voire dangereux. Le maire lui mentionne qu'il prendra toute l'information nécessaire et que la municipalité posera les actions appropriées dans les limites de sa juridiction.

4.2. M. Patrick Lavigne – Centre de réparation mécanique

M. Patrick Lavigne fait part aux élus qu'il a rencontré l'inspecteur municipal au sujet d'un projet de centre de réparation mécanique qu'il souhaite installer sur le site de l'ancienne scierie Fontaine sur l'Avenue de Melbourne Nord. L'inspecteur municipal lui aurait mentionné que ce n'est pas possible. Il veut des explications car le secteur serait zoné industriel. Le directeur général vérifiera auprès de l'inspecteur.

5. SERVICE RÉCRÉATIF – M. FRANÇOIS SÉGUIN

2018-06-04-03

5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 mai 2018

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs qui s'est tenue le 29 mai 2018, concernant les équipements et services municipaux, et qu'il entérine chacune des décisions et recommandations qui y sont contenues. (Adoptée)

2018-06-04-04

5.2. Centre de l'interprétation de l'ardoise – Prêt d'un véhicule touristique – Entente de service

ATTENDU QUE le Centre d'interprétation de l'ardoise offrira, au cours de la saison estivale, un circuit touristique sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond offre un service de descente guidée sur la rivière Saint-François à partir du kiosque nautique situé au 220, rue Principale Sud;

ATTENDU QU' il est opportun, pour les 2 entités, de partager les coûts d'un chauffeur et d'utilisation d'un véhicule de transport de type mini-van;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur du Service récréatif à signer une entente avec le Centre d'interprétation de l'ardoise concernant l'échange de service pour la saison estivale 2018. (Adoptée)

6. URBANISME

6.1. Rapport des permis émis du 1^{er} au 31 mai 2018

Le rapport des permis émis par l'inspecteur municipal pour la période du 1^{er} au 31 mai 2018 est déposé. Au total 28 permis de toutes natures ont été émis pour des investissements déclarés de 404 643 \$.

2018-06-04-05

6.2. Règlement no. 245 modifiant le règlement de zonage no. 108 concernant l'entreposage intérieur de nature commerciale dans la zone C-3 - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 245 modifiant le règlement de



zonage no. 108 concernant l'entreposage intérieur de nature commerciale dans la zone C-3. (Adoptée)

2018-06-04-06

6.3. Règlement de concordance no. 247 modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 107 relatif à l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland - Adoption

ATTENDU l'avis de motion donné le 16 avril 2018 en regard du Règlement de concordance no. 247 modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 107 relatif à l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland;

ATTENDU l'adoption du projet de règlement le 7 mai 2018;

ATTENDU la tenue de l'assemblée de consultation publique tenue le 4 juin 2018 au cours de laquelle personne ne s'est objecté ou n'a suggéré de modification audit règlement;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement de concordance no. 247 modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 107 relatif à l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland. (Adoptée)

2018-06-04-07

6.4. Règlement no. 248 modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construire no. 112 relatif au développement industriel dans la zone I-4 – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Boutin qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement no. 248 modifiant le règlement de conditions d'émission permis de construire no. 112 relatif au développement industriel dans la zone I-4.

2018-06-04-08

6.5. Restaurant La Vieille Gare – Spectacles extérieurs – Demande d'autorisation

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser Restaurant La Vieille Gare à utiliser une partie du lot no. 5 534 018 pour la construction sur pieux vissés d'une seule terrasse ayant une superficie maximale de 40 mètres carrés conditionnellement au respect des règles suivantes :

1. l'espace doit être tenu propre et le gazon entretenu et non endommagé;
2. interdiction de faire un commerce sur l'espace autre que celui de la restauration lié au Restaurant La Vieille Gare;
3. l'utilisation d'un haut-parleur ou appareil amplificateur est prohibé;
4. là où sont présentées, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un édifice, des œuvres musicales, instrumentales ou vocales préenregistrées ou non, provenant d'un appareil de reproduction sonore ou provenant d'un musicien présent sur place ou des spectacles, nul ne peut émettre ou permettre que soit émis ou laisser émettre un bruit ou une musique en tout temps, de façon à ce qu'il soit entendu à une distance de 15 mètres ou plus de la limite du terrain sur lequel l'activité génératrice du son est située;
5. il est interdit de faire du bruit dans l'espace entre 22 h et 7 h;
6. toutefois, les points 2, 3 et 4 ne s'appliquent pas aux réunions publiques et aux événements autorisés par la ville et durant la période des Fêtes, en autant que les permissions demandées aient été autorisées par la ville;
7. il est défendu l'usage de pétards ou de feux d'artifice ou de feux dans l'espace;
8. il est interdit de faire une projection de source de lumière à l'extérieur de l'espace;
9. obligation de restituer l'état du terrain à son état d'origine si le gazebo est déplacé, démolé, transformé ou qu'il n'est pas utilisé plus de 12 mois.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

La présente résolution est conditionnelle à l'obtention écrite de l'autorisation du propriétaire du terrain à savoir Chemin de fer St-Laurent et Atlantique. (Adoptée)

7. GESTION ET ADMINISTRATION

7.1. Administration – Direction générale

7.1.1. Service d'inspection des assureurs incendie – Révision de classement de la protection publique incendie aux fins d'assurance du SIAI

Le directeur dépose une correspondance reçue du Service d'inspection des assureurs incendie (SIAI) indiquant le classement de la municipalité en regard de la protection publique incendie pour fins d'assurance en date de mai 2018.

2018-06-04-09

7.1.2. Papeterie Richmond inc. – Ameublement salle des délibérations - Proposition

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission de Papeterie Richmond inc. au montant de 2 650,55 \$, taxes en sus, pour l'achat de tables ainsi qu'une unité de rangement pour la salle des délibérations. (Adoptée)

8. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

8.1. Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François – Constats d'infractions émis au 2018-03-31 en vertu des règlements municipaux – Comparatif entre 2017 et 2018

Le directeur général dépose le rapport des constats émis en vertu de la réglementation municipale comparant les années 2017 et 2018.

9. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2018-06-04-10

9.1. Chambre de commerce de la région de Richmond – Wolfe BBQ Fest – Demande d'aide technique

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation d'affiches annonçant le Wolfe BBQ Fest organisé par la Chambre de commerce de la région de Richmond. (Adoptée)

2018-06-04-11

9.2. Table de concertation pour les aînés de la MRC du Val-Saint-François – Calendrier-bottin 2019 – Offre de publicité

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'acheter un espace publicitaire, au montant de 125 \$, dans le calendrier-bottin 2019 produit par la Table de concertation pour les aînés de la MRC du Val-Saint-François. (Adoptée)

2018-06-04-12

9.3. Tourisme Cantons-de-l'Est – Colloque régional « Bâtir ensemble notre région » - Invitation

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de déléguer la conseillère Cathy Varnier au colloque régional « Bâtir ensemble notre région » organisé par Tourisme Cantons-de-



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

l'Est et que ses frais d'inscription, de repas et de déplacement lui soient remboursés.
(Adoptée)

2018-06-04-13

9.4. Cercle de fermières de Richmond – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés - Demande d'appui

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond appuie le projet présenté par le Cercle de fermières de Richmond dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.
(Adoptée)

2018-06-04-14

9.5. Comité de l'Expo des jeunes de Richmond Youth Fair – Expo des jeunes – Demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière de 100 \$ au Comité de l'Expo des jeunes de Richmond Youth Fair pour la tenue de leur exposition qui se tiendra du 6 au 9 septembre prochain.
(Adoptée)

2018-06-04-15

9.6. Association du hockey mineur – Achat de séparateurs de glace – Demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une aide financière de 1 275 \$ à l'Association du hockey mineur pour l'achat de séparateurs de glace.
(Adoptée)

10. CORRESPONDANCES DIVERSES

10.1. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Départ à la retraite de M. Pierre Poulin

Le directeur dépose une lettre reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire indiquant que l'actuel directeur de la Direction régionale dudit ministère, M. Pierre Poulin, prendra sa retraite bientôt et qu'il sera remplacé par M. Steve Turgeon.

2018-06-04-16

11. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 388 497,58 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 30 mai 2018.
(Adoptée)

2018-06-04-17

12. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 123 334,86 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus.
(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

4 JUIN 2018

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
DELOITTE S.E.N.C.R.L.	VERIFICATION 2017	6,350.00	7,300.91
MINISTRE DES FINANCES	SURETE DU QUEBEC (1E VERSEMENT)	99,642.00	99,642.00
ROBERT BOISVERT CONSTRUCTION	INSTALLATION FENETRES - HOTEL DE VILLE & POSTE ADAM	12,200.00	14,026.96
PROFIL JARDINS INC.	AMENAGEMENT PAYSAGER - 1E & 2E VERSEMENT	5,142.86	5,913.00
GRAND TOTAL		123,334.86	126,882.87

13. AFFAIRES NOUVELLES

Les élus font part de diverses activités à venir dont les Vendredis en folie, les festivités de la Fête nationale et de la Fête du Canada.

2018-06-04-18

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 07, que la présente assemblée soit levée.
(Adoptée)



Maire



Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 686.



Rémi-Mario Mayette,
directeur général et
secrétaire-trésorier